

Présence socialiste au Pays de Commercy

Septembre 2015

Édito : Renouer le fil...

Les élections municipales ont placé 7 de nos candidats dans la minorité et 5 à la Codecom. À cette place, vos élus entendent remplir leur rôle : celui d'une opposition attentive et constructive. Ils soutiendront les projets de bon sens, dénonceront les autres, essaieront de les réorienter au profit de l'intérêt général en précisant ce que nous aurions fait dans une situation similaire.

Avec eux et à leur côté, les socialistes du pays de Commercy souhaitent retendre le fil qui nous lie, nous relie à vous, habitants de Commercy et de son pays. Nous engageons aujourd'hui, via la publication que vous tenez entre les mains, un rendez-vous régulier sous la forme d'au moins 2 parutions annuelles. Nous y expose-

rons le fil de notre pensée et de notre action.

Dans cette édition, nous abordons deux sujets, liés aux nouvelles implantations industrielles engagées par l'ancienne municipalité.

Cette nouvelle donne économique génère de nouvelles recettes et permet des ajustements budgétaires (baisse des impôts locaux). Mais était-il nécessaire d'augmenter les redevances des services offerts par la ville ?

Ensuite, l'implantation d'un restaurant privé, financé sur fonds publics ne risque-t-il pas d'introduire un déséquilibre économique ? Nous avons un autre projet.

Nous mettons aujourd'hui le fil sur le métier pour tisser, avec vous, de nouvelles perspectives pour notre terri-

toire. Nous avons besoin de votre participation à ce travail comme militant, sympathisant ou tout simplement intéressé à la vie locale.

Alors, n'hésitez pas : un petit coup de fil.

Olivier Guckert,
Secrétaire de section

En Bref.

Caméras vidéo : le maire a annoncé un projet d'installation de caméras de 'protection' en ville. Nous sommes dubitatifs face à ce projet et ne manquerons pas d'y travailler et de revenir ici sur ce sujet.

Centre-ville en danger

Le futur restaurant du Seugnon risque de vider le centre-ville. L'actuelle majorité de la Codecom, à coup d'argent public va créer une concurrence déloyale aux restaurants de centre-ville. Au contraire, notre projet préservait l'activité existante et renforçait le service au public.

Les représentants de Safran-Albany l'ont toujours posé comme condition à leur implantation sur Commercy : les employés devront pouvoir se restaurer sur place.

Les anciennes équipes (municipale et intercommunale) ont évidemment d'abord recherché des privés à même de créer et de gérer une telle structure. Consultés en priorité, les restaurateurs locaux n'ont pu répondre à l'appel : investissement élevé (+ d'un million d'€) et prix du repas serré. Une consultation plus large a donné les mêmes résultats.

Or la ville a un besoin : entre les cantines scolaires, le foyer résidence, la crèche, le portage des repas, ... des centaines de repas collectifs y sont distribués chaque jour. La création

d'une cuisine centrale pour ces repas publics sur le Pays de Commercy, servant également de restaurant d'entreprise pour Safran Albany et d'autres si intéressés avait donc un sens. En mutualisant les moyens, elle permettait une optimisation des coûts et la maîtrise de l'approvisionnement, en privilégiant le bio et le local. En outre, une négociation pouvait être engagée avec l'hôpital, pour lui éviter une importante remise aux normes de sa cuisine.

L'ensemble pouvait être géré par une structure d'insertion professionnelle et intégrer une filière de formation professionnelle.

Mener un tel dossier, avec plusieurs organismes publics (Codecom, ville, hôpital, ...) et privés (comités

d'entreprises) est, on le sait, difficile. La nouvelle équipe a fait son choix : la cuisine centrale est abandonnée et l'exploitation sera confiée au privé.

Mais certaines subventions ne peuvent être attribuées si le restaurant est réservé aux employés d'une entreprise. Qu'à cela ne tienne ! Pour la nouvelle équipe, ce sera un restaurant ouvert à tous. Sans plus de réflexion, et malgré nos protestations.

L'investissement (jusqu'aux petites cuillers) est assuré par la Codecom, qui bénéficie sur ce dossier de 80 % de subventions. Le loyer attendu doit permettre le remboursement des seuls 20 % à charge de la collectivité. Ouvert à tous et avec des charges ainsi largement diminuées, ce restaurant

Nous regrettons l'abandon de l'ambition d'une restauration collective centralisée, source d'efficacité de la dépense publique, d'économie locale, d'insertion et de formation. Nous regrettons l'absence d'une coordination avec l'hôpital Saint Charles. Nous nous

opposons à ce que, avec cet investissement, la collectivité déséquilibre l'économie de la restauration sur le territoire.

Ce dossier étant à présent engagé, nous demandons que la gestion de l'établissement soit confiée à une struc-

ture d'insertion professionnelle par l'activité économique. C'est à présent le seul moyen pour que les fonds publics investis dans la structure soient utiles à l'ensemble de la population sans perturber les activités existantes au centre-ville.

Finances locales, le juste équilibre.

Il est certes agréable de baisser de 5% les impôts locaux et nous saluons cette action, mais il est intellectuellement malhonnête de compenser cette baisse par l'augmentation de plus de 3% du coût d'accès aux services (crèche, cantine, activités après l'école etc...) et, donc, de faire supporter la baisse des dotations de l'État (largement compensée par la fiscalité foncière payée par Safran) par les usagers.

Les ressources financières d'une collectivité comme la nôtre proviennent de différentes sources :

- De l'État et des collectivités partenaires (Conseil Général, régional, etc...) sous la forme de dotations ou de subventions de projets.

- Des activités de la collectivité (exploitation de la forêt communale et des différents services publics (crèche, piscine etc...))

- Enfin de la fiscalité locale par le biais de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti et de la fiscalité sur les entreprises.

Malgré la baisse de dotations de l'État, la fiscalité foncière inhérente à l'implantation de l'usine Safran-Albany à Commercy, (400 000 euros), la partition du fonds de péréquation (70 000 euros) et l'augmentation significative des tarifs publics de la ville, ont offert à la municipalité l'opportunité de boucler largement son budget. La Codecom bénéficie aussi de cette nouvelle situation.

Rappelons que cette belle réalisation industrielle fut conçue et mise en œuvre par les responsables politiques nationaux et locaux entre 2012 et 2014.

Nous nous en réjouissons car, en permettant cette installation, nous avons donné à Commercy, à son territoire et à ses habitants un avenir. Déjà plus d'une centaine d'emplois ont été créés, et la fiscalité foncière versée par cette entreprise a permis de soulager le poids de la fiscalité des ménages. Il faut maintenant trouver le juste équilibre pour ne pas hypothéquer notre capacité d'investissement.

L'attractivité d'une ville ou d'un territoire ne dépend pas que de la fiscalité, pour preuve, si cela avait été, jamais Safran ne se serait installé à Commercy. Elle dépend aussi et surtout :

- De l'accessibilité routière, ferroviaire du territoire

- De la qualité de vie qui se mesure à l'aune de l'existence de services de proximité dans le domaine de l'éducation, de la santé, du sport, de la culture, des loisirs, du commerce etc...

- De l'accessibilité de TOUS aux services publics par le biais d'une politique financière juste et équitable.

- De la proximité d'une métropole

Une ressource supplémentaire (70 000 €), provenant du Fonds de Péré-

quation Inter Communal (FPIC) est venue abonder le budget de la ville. En début 2012, est créé par le gouvernement alors en place, le FPIC. Les collectivités les plus riches abondent un fonds qui est ensuite réparti au profit des collectivités les moins riches. Jusqu'en 2014, ce fonds, de par la volonté des élus communautaires, était mutualisé au sein de la Codecom, et fléché sur des actions d'intérêt collectif (Développement économique ou projet spécifique). Ainsi, en 2012 une partie de ce fonds a participé au cofinancement (avec l'Agence Régionale de Santé et l'hôpital) pour l'achat d'un mammographe. Installé à l'hôpital de Commercy il a permis de conforter le service radiologie de l'établissement, mais surtout de contribuer au dépistage du cancer du sein.

En 2015, à la demande des nouvelles municipalités de Commercy et Vignot, le fonds de péréquation, (236 000 € en 2014) a été réparti entre les différentes communes de la Codecom ...

Qu'est devenu l'esprit communautaire au sein de la nouvelle assemblée ? Où est passée la capacité à se mobiliser au profit de l'intérêt général ?



Section PS du Pays de Commercy.

Chez O.Guckert, 22 rue Poincaré Appt 7 55 200 Commercy

06 78 79 19 74 pscommercy@orange.fr